Déclaration liminaire CCMI du 18 juin 2025 du Spelc Versailles

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs membres de la CCMI

Assassinat de Mélanie, assistante d'éducation : Le Spelc Versailles apporte son soutien à sa famille et à la communauté éducative du collège Françoise Dolto .

Nous souhaitons revenir dans un premier temps sur le mouvement de l'emploi et particulièrement sur 2 problématiques :

- Les propositions des maitres en année de validation est de plus en difficile.

Certains diocèses commencent être saturés comme le 92, le 78 et bientôt le 95.

Cette situation nous amène à être très vigilants sur les priorités d'emploi dans les CDE afin de respecter les demandes de mutations des maitres. Si nous comprenons parfaitement le souhait des stagiaires de rester dans leur diocèse il faut reconnaitre que la situation est très tendue. Nous les accompagnons au mieux pour faire valoir leur demande.

- La seconde problématique concerne les maitres qui ont un contrat Ogec en particulier en lien avec les directions.
  Nous demandons aux chefs d'établissement et /ou aux présidents d'Ogec d'être au clair sur les ruptures de contrats de droit privé notamment lors du mouvement.
  Si ces ruptures de contrat ne peuvent pas être toutes anticipées, nous avons été témoin de situations délicates qui auraient mérité un traitement plus courageux afin de permettre aux maitres un positionnement clair dans leur demande de poste, particulièrement pour ceux qui travaillent à mi-temps sur autorisation et obligés de retrouver un temps plein enseignant probable, la rupture de contrat n'étant pas encore finalisée.

De même, le mélange des genres entre contrat Ogec et enseignant amène certaines directions à dénigrer le maitre. La valeur pédagogique du maitre ne doit pas être ternie par l'activité qu'il a exercée au titre de son contrat Ogec. Nous contestons et contesterons les refus des chefs d'établissement dans de telles situations.

Le Spelc Versailles souhaite revenir sur l'assassinat de Mélanie Grapinet.

La communauté éducative vient de vivre une nouvelle tragédie. Cette fois-ci, c'est une assistante d'éducation, Mélanie Grapinet, 31 ans, qui a été assassinée par un élève de 14 ans.

Le Spelc adresse une fois encore à sa famille, à ses proches, à ses élèves, à ses collègues et à toute la communauté éducative sa solidarité totale et son soutien indéfectible.

Ce drame vient raviver une blessure ouverte et vient allonger la liste des victimes qui ont laissé leur vie au service de l'Éducation nationale dont, lors des cinq dernières années, Samuel Paty le 16 octobre 2020, Agnès Lassalle le 22 février 2023, Dominique Bernard le 13 octobre 2023, Lorène le 24 avril 2025.

Quand prendra-t-on enfin la mesure de la gravité de la situation ?

Quand la logique budgétaire laissera-t-elle place à l'urgence de l'action ?

Le réel rattrape le ressenti et jette l'anathème sur les mesures de notre Ministre contre la violence à l'école promulguées cet hiver. Les éléments de langage et les langues de bois sont usés jusqu'à la corde ! Nous voulons des décisions courageuses et efficaces rapidement !

Si le Spelc Versailles accueille favorablement le plan sur la santé mentale des jeunes annoncé par le gouvernement le 11 juin 2025. Il reste néanmoins lacunaire et flou.

Le Spelc Versailles demande :

- Un plan national d'urgence pour la protection des personnels et des élèves,

- Des moyens matériels, financiers et humains (infirmières et psychologues scolaires notamment) pour mettre en place des actions de détection, de formation, de sensibilisation, de prévention des risques et de repérage des jeunes en détresse psychologique au sein des établissements.

Mélanie Grapinet exerçait un métier noble, celui de servir l'école de la République.

L'école est en deuil, l'école attend des actes FORTS !

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les élues CCMI Spelc Versailles